

Compte rendu de la séance du Conseil municipal de Chassors du jeudi 2 septembre 2010.

L'an deux mille dix, le jeudi deux septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Pauline NOE, Maire.

Présents : Pauline NOE, Jean-Claude SAUSSEAU, Marie Christine DELAGE FINCK, Didier ANDRIEUX, Pierre MAROLLEAU, Jean Luc PLAINFOSSE, Patrick LAFARGE, Virginie DELOUME, François BOURGOIN, Nathalie ROULET, Laurent PELLERIN, Alexandra NOMPEX, Eric VERGER, Jacqueline CORNETTE.

Absente excusée : Félicia AMISSE.

Nomination du secrétaire de séance :

Didier ANDRIEUX est nommé secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte rendu :

Une conseillère demande des explications sur le sens de la phrase « L'exemple de délibération prescrivant l'élaboration d'un P.L.U est retenu. » Réponse lui est faite, le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Demande de subvention en matière de sécurité routière :

Un devis pour la pose d'une ligne blanche dans la traversée de Luchac, la création de quatre emplacements de parking matérialisés par des plots et la pose de bandes rugueuses à l'entrée Ouest et Est de cet axe s'élève à 7.032,48 € TTC.

Devant le coup de ces travaux, il est précisé qu'une demande de subvention peut être demandée et que celle-ci peut atteindre 50% du montant du devis.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à la majorité « Pour : 12, Abstention : 2, Contre 1 » sous réserve de l'obtention d'une subvention au moins égal à 30%.

Diagnostic des lagunes :

Madame le Maire, relate le compte-rendu du SAGA sur la situation du dysfonctionnement de nos lagunes à Chassors et Les six chemins.

Pour remédier à cet état, Madame le Maire propose le lancement d'une étude de diagnostic de nos lagunes. A cet effet, elle nous donne lecture du courrier établi pour l'envoi à quatre sociétés. Celui-ci demande un diagnostic complet, des solutions et un chiffrage du coût des travaux à réaliser.

Ce courrier est approuvé à l'unanimité pour envoi aux sociétés.

Commission voirie :

Mr ANDRIEUX, Didier, responsable de la commission voirie informe le conseil que cette dernière s'est réunie pour visite sur le terrain des chemins réalisés au cours du mois d'août.

La commission soulève des problèmes de vitesse et dégradations par les véhicules. Afin de lutter contre ce phénomène, elle propose la pose de 6 passages surélevés. Le coût d'un passage est de 992 € ht.

Le conseil s'y oppose, coup trop onéreux. Après un nouveau chiffrage, il serait éventuellement d'accord pour l'installation de 2 passages sur le chemin de la pointe jugé le plus dangereux en matière de vitesse.

Commission communication :

Madame le Maire fait part au conseil de la demande d'Eric VERGER : Après la dernière réunion de la commission « communication », sur la demande de Madame Le Maire et avec l'aval de la commission, Monsieur VERGER accepterait de prendre la direction de l'Echo de Chassors mais désire avoir l'accord du Conseil municipal. A cet effet, l'intéressé interrompt Madame le Maire en précisant qu'elle résume mal sa demande. Il précise ne pas vouloir diriger l'écho de Chassors mais désirerait une autre méthode de travail. Il fait part au Conseil de sa réflexion de continuer ou pas de travailler pour l'Echo de Chassors.

Informations diverses :

Calendrier agenda en cours.

Essai éclairage de l'Eglise est effectué, les résultats sont concluants, le projet est maintenu.

Réfection du regard pluvial et caniveau à Chassors a été réalisé.

Information sur la course cycliste du championnat de France organisé par l'UFOLEP de JARNAC traversant notre commune, cette manifestation se déroulera sur deux jours le 18 et 19 septembre. 400 participants sont prévus.

A la demande de Mr GIRARD et avec le concours des associations de la commune, des manifestations du téléthon se dérouleront dans notre campagne le 4 Décembre de 14h00 à 16h30. Un gouter sera offert à l'arrivée. Pour cette manifestation, la commune met à disposition à titre gracieux la salle des fêtes.

Aménagement de bourgs, cinq cabinets d'études retiennent notre attention, un sera retenu par la C.A.O après les avoir rencontrés au siège de la Communauté de Communes de Jarnac.

Etat d'avancement sur le dossier PLU. Une réunion doit avoir lieu dans les prochains jours pour finaliser le cahier des charges.